

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **88 (1952)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Ecolier romand.* — Vaud: *Candidature au C. C.* — *Soirée de l'E. N.* — *Albums pour enfants.* — *Rappel.* — *S. P. V. - Morges.* — *Chœur mixte du corps enseignant.* — *Un cadeau.* — *Cours de ski.* — *Pour des centaines de petits vaudois.* — Genève: *Rappel.* — *Radioscolaire romande.* — Neuchâtel: *Fonds de retraite.* — *Un vote réjouissant.* — *Membres en congé* — *Brevet spécial.* — Val-de-Ruz. — *Cours de perfectionnement à l'E. N.* — Jura bernois: *XXVIe Congrès de la S. P. J.* — *Communiqué: Le stage de Vennes.* — *Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : A. Béguin: *4e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.* — *L'éducation de base.* — *Pour les jeunes élèves.* — *Communiqué.* — *Bibliographie.*

Partie corporative

« CADET ROUSSEL » — « L'ÉCOLIER ROMAND » — « CARAVELLE »

Comme chaque année, les rédactions de « Cadet Roussel » et de l'« Ecolier romand » / « Caravelle » ont préparé un numéro spécial de Noël : « Cadet Roussel », 30 centimes, l'« Ecolier romand », 50 centimes. Toutes les commandes sont à adresser à la rédaction, 8, rue de Bourg, Lausanne, C.C.P. II 666.

D'autre part, l'administration de ces journaux remercie sincèrement tous les membres du corps enseignant qui, à l'occasion de la nouvelle année, inviteront leurs élèves à s'abonner à « Cadet Roussel », abonnement annuel Fr. 2.— et à l'« Ecolier Romand » / « Caravelle », abonnement annuel Fr. 4.—.

Des numéros spécimens sont envoyés sur demande.

VAUD

CANDIDATURE AU COMITÉ CENTRAL

Une deuxième candidature nous est parvenue. La section de Morges présente André Guidoux, instituteur primaire à St-Prex.

SOIRÉES DE L'ÉCOLE NORMALE

Elles auront lieu les vendredi 19 et mardi 23 décembre à l'Aula de l'Ecole. Nos futurs collègues des premières classes ont inscrit à leur programme une pièce pour orchestre, deux ou trois chœurs, une comédie « Les Irascibles » et « Le Carrosse du Saint-Sacrement » de Prosper Mérimée.

Nous invitons les parents des élèves, les collègues et les amis de l'Ecole à venir en nombre aux soirées des « premières ».

M. C.

ALBUMS POUR ENFANTS

Voici encore une bonne nouvelle pour les maîtresses des petites classes.

Grâce à l'initiative du « Groupe Freinet vaudois », une librairie lausannoise a accepté de vendre au public les albums pour enfants réalisés dans les classes françaises.

Chacun sait comment travaillent les adeptes de l'Ecole moderne française. Dans la création d'un album, les possibilités enfantines sont utilisées au maximum : l'idée est celle d'un des élèves, le texte est mis au point par la classe entière guidée par la maîtresse ; on imprime et l'on illustre l'album en équipe.

C'est donc un travail d'enfants que l'on peut mettre ainsi entre les mains d'autres enfants, soit à titre de cadeau, soit comme matériel de classe : livre de lecture pour les avancés, livre d'images pour les tout-petits.

Ces albums, dont quelques-uns sont excellents, plairont à nos élèves et stimuleront certainement la création artistique et peut-être que, bientôt, la collection en vente à la Librairie de l'Alc s'enrichira de jolies histoires créées dans nos classes par de petits Vaudois redevenus poètes.

M. Mt.

RAPPEL

Mardi 9 et mercredi 10 décembre, conférences Renée Lebel, Champ-Soleil, av. Verdeil 11, à Lausanne.

S. P. V. MORGES

Le 14 novembre, la section de Morges s'est réunie en assemblée extraordinaire pour préparer, d'après le questionnaire paru, le rapport de district sur le plan d'études.

La présence de la plupart des collègues et l'animation des débats ont montré que la section entendait prouver par sa collaboration, l'intérêt qu'elle porte à cette importante question. En conclusion de ce choc d'idées, adroitement suscitées ou contenues par le président A. Guidoux, il semble bien que, l'enseignement étant surtout fonction du maître, le plan d'études désiré, en dehors d'un programme de base, doit être assez souple ; chacun pourra y puiser, au gré de sa personnalité, de ses méthodes et des circonstances locales particulières, les matières qu'il est utile et possible d'apprendre à l'enfant.

En fin de séance, sur proposition de Borloz, St-Prex, la section présente son président comme candidat au C. C.

CŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT DISTRICT DE MORGES ET ENVIRONS

Le dimanche 23 novembre, les amis de la musique et ceux du Chœur mixte — pourrait-on d'ailleurs être l'un sans l'autre ? — étaient accourus au Temple de Morges, accomplissant ainsi leur sixième pèlerinage annuel en l'honneur d'Euterpe.

Pour la première fois, le Chœur abordait des œuvres d'une certaine longueur : *la messe en do majeur*, dont c'était une première audition puisque l'original de Mozart a été perdu, et qu'il a été partiellement retrouvé et reconstitué, et le *Te Deum* de Purcell.

Le chœur auquel nos collègues de Morges vouent tant de travail persévérant et d'enthousiasme constitue un instrument de premier ordre, parfaitement capable de mener à bien ce qu'il entreprend sous la ferme direction de H. Lavanchy. Et des premières syllabes du Kyrie aux accords finals de l'Agnus Dei, les auditeurs se trouvèrent livrés à l'enchantement de Mozart, à cette musique si spontanée, tout imprégnée d'une tendresse pieuse, et qui reste aussi jeune que les 17 ans de son auteur.

Purcell est certainement, avec Blow son maître et successeur, le plus grand nom de la musique classique anglaise, mais je le crois plus illustre que connu. Cependant, il paraît revenir à la mode. Félicitons-nous en. Son *Te Deum*, écrit pour la fête de sainte Cécile de 1694, est une œuvre d'une remarquable architecture musicale, pleine de relief et d'allant, et elle fut rendue avec un parfait équilibre, aussi bien par le chœur que par les solistes : Mmes Peyron et Gachet-Linder, Mlle Eberhard et MM. Paschoud et Goldenschue.

M. Eric Stauffer sut utiliser toutes les ressources de son instrument tout au long du concert et il interpréta avec bonheur le dynamique *Trumpet Tune and Air*.

Merci donc au Chœur mixte et à son directeur de la belle leçon de persévérance qu'ils nous donnent, de la perfection qu'ils atteignent et de l'honneur qu'ils font rejaillir sur le corps enseignant.

G. W.

UN CADEAU AU CORPS ENSEIGNANT

« **Plaisir de lire** » offre un cadeau de fin d'année au corps enseignant romand. On nous fait savoir, en effet, que tous les collègues qui le désirent peuvent obtenir, par une simple carte au Secrétariat, Clochetons 19, Lausanne, une petite bibliothèque de livres de choix pour une somme infime, puisqu'une réduction spéciale nous est consentie, ramenant au prix de 29 fr. 25 les **vingt volumes** suivants :

Pouchkine : « La Fille du Capitaine ». Ramuz : « Jean-Luc persécuté » ; « Farinet ». Fournier : « Le Grand Meaulnes ». Bengtsson « Orm le Rouge ». Arène : « La Chèvre d'Or ». Flaubert : « Un cœur simple ». Daudet : « Contes » ; « Lettres de mon Moulin » ; « Tartarin sur les Alpes ». Balzac : « La Maison-du-Chat-qui-pelote » ; « La Vendetta ». Sand : « François le Champi ». Lamartine : « Christophe Colomb ». Cladel : « Le Bouscassière ou l'Enfant sauvage ». Zahn : « Le Diffamateur ». Theuriet : « Le Bracelet de Turquoise ». Chambrier : « Sibylle ». Vulliamin : « L'Esprit souffle ». Anastasi : « Pipetta ».

Il est rappelé, d'autre part, que pour 7 fr. on peut souscrire un abonnement annuel donnant droit à *trois volumes*.

Une occasion à saisir au vol, chers collègues !

COURS DE SKI

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise un cours de ski les 20 et 21 décembre à Bretaye.

Logement et pension : Maison militaire de Bretaye.

L'enseignement sera confié à des instructeurs de ski diplômés. Il est prévu une classe de débutants. Les membres de l'AVMG bénéficieront d'un subside unique de 5 fr. Ce cours peut être également suivi par les collègues qui ne sont pas membres et que ce sport intéresse.

Inscriptions : auprès de N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne, jusqu'au samedi 13 décembre.

POUR DES CENTAINES DE PETITS VAUDOIS

La situation financière du Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance cause de sérieuses préoccupations à ses responsables. C'est pourquoi, sous le haut patronage d'un comité formé des personnalités les plus éminentes de notre canton, une manifestation de grande envergure a été fixée au 13 décembre 1952, au Lausanne-Palace. Vous pourrez en lire le programme tout prochainement dans la presse.

Des tombolas étant prévues ainsi que des stands aux étalages les plus variés, nous nous permettons d'adresser un pressant appel au corps enseignant vaudois qui, si fidèlement, soutient l'activité de notre institution. Ce que nous lui demandons ? De récolter quelques lots pour la tombola ou quelques objets pour les stands ; nous pensons entre autres qu'il sera possible aux instituteurs des régions campagnardes de nous faire parvenir de délicieuses saucisses ou d'excellents saucissons ! Donc, un merci sincère à celles et ceux qui nous aideront à préparer cette grande manifestation en faveur de l'enfance de chez nous.

D'autre part, merci également aux institutrices et instituteurs qui pourront vendre un certain nombre de billets de tombolas. Nous leur enverrons le nombre demandé.

*Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance,
8, rue de Bourg, Lausanne,
R. Tauxe.*

GENÈVE

U. I. G. D. - U. A. E. E.

RAPPEL

Nous rappelons aux collègues des trois Associations genevoises la commémoration du 350e anniversaire de l'Escalade, qui aura lieu

mercredi prochain 10 décembre 1952, à 18 h. 30

au Cercle des Vieux Grenadiers, 92, rue de Carouge.

Que celles et ceux qui ne se sont pas encore inscrits le fassent aujourd'hui même en envoyant Fr. 6.— au compte de chèques postaux No I. 3114 de l'Union des Institutrices Genevoises.

N'oubliez pas d'apporter le talon de chèque comme billet d'entrée !

F. S.

RADIOSCOLAIRE ROMANDE

Règlement du concours organisé à l'occasion du XXe anniversaire

Art. 1. A l'occasion de son XXe anniversaire, la Radioscolaire romande organise un concours de textes d'émissions scolaires inédits doté des prix suivants :

Premier prix	Fr. 300.—
Deux prix de	Fr. 100.—
Quatre prix de	Fr. 50.—

Art. 2. Le concours est ouvert à tous les membres du corps enseignant de Suisse romande, ainsi qu'à tout auteur de langue française.

Art. 3. Les textes d'émissions doivent être conçus :

- soit pour des enfants de 8 à 10 ans,
- soit pour des enfants de 10 à 12 ans,
- soit pour des enfants de 12 à 15 ans.

Art. 4. Ces textes peuvent être rédigés sous forme de pièce radiophonique, de causerie, de causerie-audition ou sous toute autre forme jugée radiophonique.

La durée totale de l'émission doit être limitée à 30 minutes.

La langue doit être facilement accessible aux enfants de la catégorie à laquelle le texte s'adresse.

S'il s'agit d'une pièce radiophonique, le nombre des personnages ne devra pas excéder 8.

Art. 5. Les sujets traités peuvent être musicaux, littéraires, historiques, scientifiques, etc.

Art. 6. Seuls seront pris en considération les textes inédits et n'ayant pas été diffusés par un poste radiophonique. Les traductions ou les adaptations ne seront pas admises. Les concurrents s'engagent à ne pas faire diffuser leur œuvre avant la publication des résultats.

Art. 7. L'œuvre sera présentée en trois exemplaires dactylographiés. Elle sera signée d'un pseudonyme répété sur une enveloppe cachetée, qui contiendra le nom, le prénom et l'adresse de l'auteur.

Art. 8. Les textes présentés à ce concours devront parvenir à Radio-Genève (66, Bd. Carl-Vogt, Genève), avant le 28 février 1953. Les résultats du concours seront proclamés avant fin juin 1953.

Art. 9. Le jury sera désigné par la Commission romande des émissions scolaires. Ses décisions seront sans appel. Le jury se réserve le droit, le cas échéant, de ne pas décerner tous les prix.

Art. 10. Le texte ayant obtenu le 1er prix sera diffusé par Radio-Genève lors d'une émission scolaire.

Les autres œuvres (primées ou non primées), pourront être éventuellement diffusées.

Art. 11. Les manuscrits non primés et non retenus resteront à la disposition des auteurs qui pourront les retirer à Radio-Genève.

Art. 12. Le règlement du présent concours est tenu à la disposition des auteurs.

NEUCHÂTEL

FONDS DE RETRAITE

Depuis quelques semaines, des renseignements nous ont été donnés sur le travail des trois actuaires chargés d'étudier la réorganisation des Fonds de retraite de l'Etat. Ils ont été communiqués à l'assemblée des délégués du cartel cantonal V. P. O. D. de même qu'au Comité central de la S. P. N. - V. P. O. D. Les milieux officiels n'en ayant pas encore

eu connaissance, nous ne pouvons les publier ici. Leur caractère officiel a engagé plutôt le C.C. à convoquer nos membres en séances d'information, l'une au chef-lieu pour les districts du Bas et du Val-de-Ruz, l'autre à La Chaux-de-Fonds pour les Montagnes, une troisième pour le Val-de-Travers. La question sera exposée par le secrétaire syndical, M. Robert Deppen.

UN VOTE RÉJOUISSANT

Le peuple neuchâtelois a accordé à une très forte majorité (13 000 oui contre 5 000 non), le crédit nécessaire pour la construction de nouveaux bâtiments universitaires et la transformation de l'édifice actuel. La prospérité présente est évidemment pour une bonne part dans ce résultat positif. Mais on peut aussi louer les citoyens de notre petit pays de l'intérêt qu'ils portent aux choses de l'esprit. Ils tiennent au maintien du patrimoine et du prestige intellectuels de leur république. Les non, proportionnellement un peu plus faibles à la Montagne qu'à Neuchâtel, montrent bien que, de toutes parts, on a fait abstraction d'un régionalisme étroit et fait preuve d'une objectivité digne d'être relevée.

MEMBRES EN CONGÉ

Les membres S.P.N. - V.P.O.D. qui sont au bénéfice d'un congé d'une certaine durée pour études ou toute autre raison, peuvent maintenir leur qualité de membre pendant cet intervalle en payant une modique cotisation hebdomadaire de 20 ct. Ils conserveront ainsi leur droit aux prestations de l'assurance au décès.

BREVET SPÉCIAL

Notre collègue, M. Jean-Pierre Miéville, instituteur à Neuchâtel, vient de recevoir le titre officiel lui conférant le droit d'enseigner les travaux manuels. On sait le labeur intense qu'exige la préparation à l'obtention de ce brevet. Aussi nous faisons-nous un plaisir d'en complimenter cordialement M. Miéville.

W. G.

S. P. N. - V. P. O. D. - VAL-DE-RUZ

Convocation. Assemblée générale : mercredi 10 décembre à 14 h. 15 à Cernier (Collège).

Le Comité.

COURS DE PERFECTIONNEMENT DE L'ECOLE NORMALE

Les cours de perfectionnement organisés par l'Ecole normale ont rencontré un réel succès. Une quinzaine de participants suivent le cours d'histoire de M. Louis Roulet, 45 le cours relatif à l'enseignement de l'arithmétique au degré inférieur. Cette réussite incite l'Ecole normale à poursuivre cette expérience. Les cours suivants auront lieu au début de l'année 1953 :

1. **La formation d'esprit expérimentale chez l'enfant et l'adolescent**, cours donné par Mlle B. Inhelder, professeur à l'Institut des sciences

de l'éducation à Genève, collaboratrice de M. le professeur Jean Piaget, le vendredi de 17 h. 15 à 18 h. dans la salle de physique du Gymnase cantonal, du 23 janvier 1953 au 27 février 1953.

Finance d'inscription : Fr. 5.—. Les participants sont priés de s'inscrire au secrétariat du Gymnase cantonal jusqu'au 14 janvier. (Ce cours a déjà été annoncé.)

2. Enseignement de l'arithmétique au degré inférieur, 6 leçons données par M. L. Pauli, directeur de l'Ecole normale. Ce cours est destiné au corps enseignant des Montagnes. Il aura lieu du mardi 13 janvier au mardi 17 février 1953 au collège primaire de La Chaux-de-Fonds. Finance d'inscription : Fr. 5.—.

Signalons aux membres du corps enseignant que certaines commissions scolaires ont pris cette finance d'inscription à leur charge. Au cours de la première leçon du mardi 13 janvier à 17 h. 15, l'heure du cours sera fixée définitivement, d'entente avec les participants. Prière de s'inscrire au secrétariat des écoles primaires, La Chaux-de-Fonds.

Le cours d'histoire suisse donné à Neuchâtel sera organisé ultérieurement à La Chaux-de-Fonds, pour le corps enseignant des Montagnes.

Le Directeur de l'Ecole Normale.

JURA BERNOIS

XXVI^e CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE

Le XXVI^e congrès de la S.P.J. a eu lieu les 11 et 12 octobre à la halle de gymnastique de Delémont, en présence de plus de 400 personnes, parmi lesquelles on comptait MM. Virgile Moine, Dr ès lettres, et Möckli, représentant l'un et l'autre le gouvernement bernois, et MM. les inspecteurs primaires et secondaire. En outre plusieurs délégués venus de différentes parties de la Suisse romande se trouvaient également au nombre des participants, en particulier M. Delay, président de la S.P.R.

Au nom de la municipalité, M. Parrat, conseiller communal, souhaita la bienvenue aux hôtes de la ville et souligna les trois buts que doit poursuivre l'éducation : liberté, justice sociale, paix.

Puis, en sa qualité de **directeur du Département de l'Instruction publique**, M. Moine s'adressa au corps enseignant. Il rappela que l'école est avant tout une institution sociale au service de l'enfant. Le rôle du maître consiste avant tout à aider celui-ci à trouver l'affirmation de sa personnalité dans l'exercice d'une activité. Autrefois l'école était un but ; aujourd'hui, elle est une sorte de départ. Aussi importe-t-il moins d'apprendre que d'apprendre à apprendre. Mais s'il est une science pédagogique que l'on peut acquérir, il est par contre un art pédagogique qui ne s'acquiert pas et qui est en soi. Il faut savoir faire jaillir des sources, ne pas creuser des puits, sans perdre de vue néanmoins que les techniques ne sont que des instruments pour mieux raisonner. Il y a plus de 2000 ans de cela, Platon ne réussissait-il pas à enthousiasmer la jeunesse avec des moyens matériels cependant élémentaires ?

Avant de terminer une allocution remarquable en tous points, M. Moine rappela à son auditoire la tâche primordiale de l'école : transmettre la petite flamme qui nous empêche de tomber dans la barbarie. Et il nous assura de l'appui constant que donne le gouvernement bernois à la cause de l'éducation.

La partie administrative se déroula sous la direction de M. Pétermann, maître secondaire à Bassecourt. Avec beaucoup de compétence, celui-ci passa en revue les charges qu'assume le comité central dont il est président, le programme fixé, les tâches accomplies au cours des quatre années écoulées : édition de croquis de cartes du Jura ; organisation de Bibliothèques pour Tous ; fichiers mis en vente parmi nos collègues et confectionnés sous le contrôle de M. Droz, avec l'appui de l'école normale de Porrentruy.

Le comité central est renouvelé pour la période 1953-1956. Il sera représenté par la section de Porrentruy, avec MM. Guégniat, Dr ès sciences, Feignoux, directeurs des écoles normales à Porrentruy, Joly, instituteur à Courtedoux, Cramatte, instituteur à St-Ursanne, et Mlle Cerf, institutrice à Alle.

Application des méthodes nouvelles à l'école primaire jurassienne, tel est le titre du rapport qui devait être discuté au congrès. Mis au point par M. Guégniat, Dr ès sciences, directeur de l'école normale des jeunes gens à Porrentruy, M. Cramatte, instituteur à St-Ursanne, et de nombreux collaborateurs, c'est un travail de longue haleine. Il représente un fascicule de plus de 150 pages où la précision s'allie à l'objectivité, et il est conçu de manière à fournir une contribution efficace au renouvellement des techniques scolaires. Si le sujet s'en tient à l'école primaire, c'est que celle-ci peut s'adapter avec une certaine facilité aux tendances qui nous occupent, grâce en partie au plan novateur à l'essai depuis 1949.

En présentant cet important rapport au congrès, M. Guégniat rappela tout d'abord que celui-ci a été élaboré en dehors de toute polémique et avec le désir sincère de venir en aide à nos collègues. Quant aux principes émis dans la brochure, ils ont été condensés en 10 thèses que voici, modifiées très légèrement par MM. les rapporteurs :

1. Pour mettre en pratique les thèses du Congrès pédagogique romand tenu à Lausanne en 1950, la Société Pédagogique Jurassienne demande que l'école primaire jurassienne rejoigne l'école nouvelle par une évolution prudente, conforme aux nécessités et aux moyens de notre peuple. Il est indispensable d'orienter le public sur le sens et la portée de cette adaptation pédagogique.

2. Pour éviter les erreurs et les tâtonnements, le corps enseignant en fonction doit être initié aux méthodes et aux techniques de l'école nouvelle par des cours de perfectionnement officiels. De plus quelques classes primaires jurassiennes, dites classes expérimentales relevant du Règlement des Ecoles normales et jouissant d'un statut particulier, seront ouvertes aux maîtres et aux maîtresses désireux de se renseigner pratiquement.

3. Afin de permettre d'individualiser l'enseignement, les effectifs scolaires ne devront pas dépasser 20 élèves dans les classes uniques,

25 élèves dans les autres classes. Les classes auxiliaires et les classes spéciales nécessaires doivent être créées pour les enfants peu doués ou atteints de déficiences physiques.

4. La construction ou la transformation des bâtiments scolaires et l'aménagement des locaux doivent être étudiés en fonction de l'école nouvelle. En principe, la classe comprendra une salle d'enseignement et un local annexe. Les autorités devront pouvoir bénéficier des conseils d'un architecte spécialisé dans les questions scolaires.

5. Les outils pédagogiques modernes et les fiches, les moyens intuitifs et le matériel d'expérience et d'observation seront employés dans l'esprit du nouveau plan d'études. Ce dernier, une fois entré définitivement en vigueur, permettra de traiter un programme minimum dans un enseignement collectif, à côté d'un programme de développement dans un enseignement individualisé. Une large part sera faite aux centres d'intérêt et au travail par groupes.

6. La S.P.J. estime que les travaux manuels pour les garçons devraient être rendus obligatoires dès la 5e année scolaire. Les efforts tentés pour les introduire ou pour pratiquer les activités dirigées doivent être soutenus. Le nouveau plan d'études est à compléter par un programme d'enseignement des travaux manuels.

7. Sous les auspices des Ecoles normales, des inspecteurs scolaires, des commissions pédagogiques officielles, de la Société pédagogique jurassienne et de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire — ces organismes limitant d'un commun accord leurs attributions et leurs compétences — il sera créé au sein du corps enseignant des groupes de travail qui étudieront des questions théoriques et pratiques : connaissance de l'enfant, rapports de l'école avec les parents, mobilier scolaire, fichiers, documentation, moyens auto-visuels, confection de clichés 5 × 5, construction d'appareils, etc.

8. Un règlement officiel sera édicté pour déterminer les installations d'une classe. La liste officielle des moyens d'enseignement pour les écoles primaires françaises du canton de Berne doit être revue et complétée selon les exigences matérielles de l'école nouvelle.

9. Les écoles normales jurassiennes doivent former le futur corps enseignant à l'esprit et aux techniques des méthodes modernes. Les professeurs de ces établissements doivent mettre à la base de leur enseignement, autant que possible, les principes et les procédés de l'éducation nouvelle. La S.P.J. exprime le vœu qu'à l'école normale de Porrentruy, les études soient séparées en une partie théorique et une partie professionnelle.

En outre, les écoles normales ouvriront un centre permanent d'information pédagogique à la disposition de l'ensemble du corps enseignant.

10. La S.P.J. émet le vœu que la direction de l'instruction publique et les inspecteurs invitent les commissions d'école et les conseils communaux à remplir leurs obligations d'ordre matériel à l'égard de l'école et du corps enseignant et qu'ils appuient les essais des maîtres et maîtresses pour introduire l'école nouvelle. Il est souhaitable qu'avec l'aide des inspecteurs, les maîtres d'une même localité collaborent

davantage et que les contacts entre l'école et la famille soient plus étroits.

Et afin de démontrer comment il est possible d'appliquer les techniques nouvelles à l'école primaire, une **exposition** avait été prévue. M. Baillif, instituteur à Vicques, fut chargé de l'organiser dans les vastes salles du Château. Et il fut mis sur pied quelque chose de surprenant par la diversité et le nombre des matières présentées, le fini des travaux exécutés. De surprenant et d'intéressant surtout, mais qui néanmoins laisse un regret : sa durée éphémère, alors qu'on voudrait retourner à plusieurs reprises, voir encore une fois tel stand, retrouver à nouveau l'atmosphère de telle salle. Des heures passées en préparatifs, des loisirs sacrifiés par les maîtres et les maîtresses qui avaient consacré une partie de leurs vacances au Congrès, afin de permettre à d'autres maîtres et à d'autres maîtresses de faire leurs nombreuses expériences acquises au cours des années, il ne resterait plus trace la semaine suivante dans les classes au plafond mouluré.

Pourtant, il faudrait un numéro presque entier de notre hebdomadaire pour dire comme il se doit la valeur de ce qu'on avait devant soi. Reliefs, modelages, linogravures, textes imprimés, appareils de physique, fichiers scolaires, panneaux d'exposition, boîtes à germination, cages à insectes, travaux sur bois, carton, métal ou céramique, la liste est longue, mes collègues, de tant d'activités différentes, marquées par une recherche de l'ouvrage bien fait qui atteignait la perfection.

Puis, tout aussi moderne que ces stands, un aperçu du mobilier scolaire en rapport avec les théories nouvelles. Quelques moyens d'enseignement présentés par des maisons suisses, des livres provenant de l'O.S.L., de la Commission romande de choix de lectures pour la jeunesse, et des volumes illustrés destinés au programme d'histoire religieuse figuraient également. Sous les voûtes du corridor, c'étaient des tables chargées de manuels, et pour ceux d'entre nous à court d'idées avant les fêtes de Noël et Nouvel-An, ou avant les promotions, il y avait des poèmes à dire, des cahiers de rondes et de chansons mimées.

Les enfants arriérés accueillis au Foyer de Delémont exposaient de petits travaux dus, selon la légende qui désignait le stand « à l'amour, à la patience et aux efforts ». Trois termes qui en disent long, et plus que tout commentaire. Et dans un local à proximité, d'autres travaux d'élèves : les 228 dessins exécutés par des écoliers jurassiens à l'occasion du Congrès et qui venaient de faire l'objet d'un concours.

Au rez-de-chaussée se trouvaient les classes d'application du degré inférieur, deux grandes salles empreintes de spontanéité, de fraîcheur, de poésie aussi et où il était possible de constater comment certains principes nouveaux peuvent s'adapter à des petits.

Confectionnées par les jardinières d'enfants, des douzaines de très jolies poupées occupaient une pièce de l'école normale, et voisinaient avec de minuscules meubles bleus. Non loin, le hall des travaux à l'aiguille faits au cours de l'année pas nos candidats au brevet primaire prouvaient sans peine qu'on a du goût chez nous.

Tandis qu'au Restaurant du Soleil, les dessins humoristiques de M. Guélat à l'adresse des méthodes modernes (texte libre, coopération à l'école, etc.) égayèrent les parois de la salle à manger pendant le banquet officiel.

Ce n'est pas tout cependant. Car le **Comité d'organisation** avait prévu beaucoup de choses, comme d'offrir aux congressistes une visite à l'exposition des peintres jurassiens mise au point par la Société d'Emulation, au Château même. Les œuvres de Lionel O' Radiguet et de quelques contemporains s'y trouvaient présentées et également celles de J.H. Juillierat (1777-1860) ce grand sensible, consciencieux à l'extrême dans le dessin et la recherche des tonalités, le meilleur aquarelliste que nous ayons jamais eu. Rarement l'occasion nous est donnée de voir réunies un si grand nombre de ses œuvres, et réunies dans un tel décor. Parce qu'à travers les fenêtres logées dans les épaisses murailles de la salle s'estompaient — semblables à certains paysages de l'artiste — Delémont et les très vieux arbres du jardin dessiné sous l'Ancien Régime pour nos princes-évêques et qu'aujourd'hui encore on appelle si joliment le Jardin Monsieur.

Exécutés par le chœur mixte du corps enseignant, trois chants marquèrent le début de la **soirée récréative**. Ils furent suivis de **Les bêtises, c'est pour l'âge mûr** et **A chacun selon sa soif**, deux comédies en 1 acte fort amusantes de M. Jacques Mairens et qui remportèrent tous les suffrages. Puis, ce fut le bal au Restaurant du Soleil, pour la très grande joie de nos jeunes collègues.

Le dimanche matin, quelques participants visitèrent le nouveau bâtiment scolaire en construction, où l'école secondaire des filles et le progymnase des garçons — créé par Napoléon I — s'installeront sous peu, après avoir été logés au Château jusqu'à présent. Pourvu des installations les plus modernes qui soient, ce bâtiment comprendra entre autres une halle de gymnastique qui s'annonce superbe et sera la plus belle du canton. D'autre part, ceux d'entre nous qui ne l'avaient pas fait le jour précédent avaient la possibilité de parcourir les salles d'exposition des peintres jurassiens dont nous avons parlé plus haut.

Et pour terminer la journée, une quarantaine d'entre nous s'en fut en autocar dîner de compagnie à **Domont**. Quelques-uns ignoraient jusqu'alors l'existence de ce château construit au XVI^e siècle dans les pâturages. Mais ils savent depuis qu'on y accède après avoir cheminé à travers champs sur une route où des bouquets d'arbres s'inclinent au bord des talus. On ne l'aperçoit pas de la vallée. Les voyageurs qui passent en chemin de fer ne connaissent rien de lui, mais il a pour lui l'attrait du mystère, car on le découvre au moment de l'atteindre seulement, au sortir d'un bout de forêt, en laissant derrière soi un noyer autour duquel sautillantes des poules s'affairent à picorer.

C'est dans la salle des Chevaliers que le repas fut servi. Les convives y devisèrent, assis sur des sièges dont les modèles proviennent de l'Abbaye de Bellelay et du couvent de Mont-Croix. Ils s'y attardèrent, pour se quitter ensuite vers le milieu de l'après-midi contents de leurs deux journées.

Ne venaient-ils pas de prendre part à un congrès organisé de main de maître par un comité qui n'épargna ni temps ni peine en face d'une importante besogne à accomplir et mérite les remerciements de chacun de nous ?

L. P.

COMMUNIQUÉ

LE STAGE DE VENNES POUR ADOLESCENTS

L'Association suisse des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active vient d'organiser, à Vennes sur Lausanne, du 20 au 28 octobre dernier, un stage destiné au personnel de maisons (internats ou demi-internats), ainsi qu'aux éducateurs s'intéressant aux loisirs des enfants.

Ce stage, placé sous l'experte direction de Maurice Rouchy, Marcel Monnier et Miguel Demuynck, a enthousiasmé les participants, unanimes à reconnaître la valeur de cette amitié et de cette ambiance très particulières à nos amis français et qui permettent des échanges de vues profitables.

Tout d'abord, quelques exposés sur la psychologie, les maisons d'éducation, l'attitude de l'éducateur, l'évolution affective des adolescents donnèrent lieu à des débats intéressants. La maison de rééducation dans laquelle nous nous trouvions permit de concrétiser au maximum ces théories, et chacun s'est plu à reconnaître combien Monsieur P. E. Rochat, qui la dirige magnifiquement, a su créer avec ses collaborateurs un esprit d'équipe et un climat affectif qui font augurer d'autres succès encore.

Il ressort plus spécialement de ce stage qu'il faut tendre à la création de clubs à option auxquels adhèrent volontairement les adolescents et qui leur donnent l'occasion de s'enrichir, de s'épanouir, de se libérer même dans une certaine mesure, et c'est là, bien sûr, pour l'éducateur, la possibilité de faire de l'excellent travail. A Vennes, un club de chant existe déjà, dont les productions très au point ont été fort goûtées. Il est question de poursuivre dans ce sens avec les marionnettes, le journal mural, la bibliothèque, la décoration, etc... Toutes ces activités ne sont pas considérées comme ayant une fin en soi, mais elles sont le canal par lequel on apporte à d'autres certains plaisirs, spectacles ou cadeaux, et c'est précisément cette joie de donner, automatiquement suscitée, qui a d'heureux effets sur le comportement affectif de ces jeunes. Des veillées de jeux, de chant et d'histoires ont eu un plein succès, après quelques réticences sans doute chez certains, et, tout en faisant mieux apparaître les réactions des participants, ont établi des contacts et éveillé aussi des intérêts nouveaux.

Il va sans dire que la personnalité marquée de notre trio d'instructeurs, jointe à leur grande expérience des questions traitées, donna au stage un élan remarquable qui fit peut-être considérer tous les problèmes comme n'offrant plus aucune difficulté. Mais c'est surtout de l'esprit de ce stage que nous resterons imprégnés pour reprendre notre tâche avec une nouvelle ardeur.

Revirogés, clignant déjà de l'œil vers un stage de spécialité, en France, nous vous engageons vivement à essayer prochainement ce bain de Jouvence.

F. Vogel.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Paedagogica Belgica. — Bibliographie et aperçu périodiques des études pédagogiques belges, par **R. L. Plancke**, professeur à l'Université de Gand. Edition de l'Institut supérieur de sciences pédagogiques de Gand, 1952, 158 p.

Il s'agit ici du 2e numéro de cette revue qui traite des publications de 1951. Il comprend une bibliographie très complète des livres et brochures, des périodiques et des articles concernant l'enseignement et de l'éducation en Belgique, ainsi que la liste des thèses de doctorat et de licences ès-sciences pédagogiques depuis la création des instituts et des écoles universitaires des quatre universités belges. On y trouve également une chronique de ces établissements.

Tous les ouvrages cités sont brièvement analysés, chacun dans sa langue, français ou flamand, et ils sont classés d'après la classification décimale du *Plan de classification pédagogique pour l'usage courant*, de J. L. Claparède.

Paedagogica belgica constitue donc un instrument de travail fort utile pour les chercheurs, complet et méthodique, et il témoigne du magnifique effort qu'accomplit actuellement la science belge dans tous les domaines de la pédagogie.

La prétendue crise du français. Réponse aux puristes, par **Aldo Dami**, Dr ès-lettres, Bâle. Imprimerie de l'U.S.C., s. d., brochure de 64 p.

Dans cet opuscule, l'auteur constate d'abord que si « la langue ou plutôt les langues de la Suisse romande sont impropres », il faut ajouter « par rapport à celle de Paris », si l'on admet celle-ci pour type, et étendre alors cette épithète à toutes les personnes à peu près ». La première cause du mal, c'est-à-dire de notre difficulté à parler aisément le français, c'est l'importation relativement récente de la langue. Mais l'auteur s'attache à montrer que la prétendue crise du français réside surtout dans la différence entre la langue parlée et la langue écrite, celle-là en perpétuelle évolution, celle-ci en apparence immobile, mais se modifiant tout de même par sauts. Et M. Dami se range résolument contre les puristes, dans le camp de la linguistique, qui, comme toute science, constate des faits et n'est pas normative. Pourquoi, au nom du passé, nier les faits actuels, alors qu'il vaudrait mieux se tourner vers l'avenir ?

A chaque âge son journal. Pour les petits : « Cadet Roussel », pour les moyens : « L'Ecolier Romand », journal gai et varié comme l'arc-en-ciel, pour les grands : « Caravelle », le journal de celles et ceux qui vont entrer dans la vie.

Partie pédagogique

10 décembre 1952

4^e ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Comment célébrerez-vous cette journée ?

Hausserez-vous les épaules pour exprimer le scepticisme dédaigneux de ceux qui se veulent pratiques et qui attendent « de voir pour croire ? »

Ou au contraire profiterez-vous de cette occasion pour rendre vos élèves conscients des efforts réalisés dans le monde pour créer une plus réelle harmonie entre les hommes ? Vous leur direz alors que des hommes d'Etat de 46 pays ont pu se mettre d'accord — après quelles difficiles discussions ! — pour établir un idéal commun de vie politique, économique et sociale. Vous leur ferez comprendre que le devoir de solidarité ne s'arrête pas à nos frontières et qu'il ne consiste pas seulement à répondre en maugréant aux collectes organisées, mais qu'il est une attitude de l'esprit et du cœur, un intérêt, une sympathie susceptibles de créer dans le monde ce mouvement de compréhension internationale opposé à toutes les violences guerrières.

Vous leur montrerez la grandeur de l'œuvre de paix à développer auprès de 1 milliard 200 millions d'illettrés — la moitié de la population du globe — chez qui règnent, à cause de leur ignorance, la maladie et la misère. Vous leur lirez, pour illustrer vos dires, les textes ci-dessous extraits d'articles d'Albert Béguin publiés en avril dernier dans la « Gazette de Lausanne », et qui peignent les souffrances des populations déshéritées de l'Inde :

La misère aux Indes

A Madras, en plein centre et en plein jour, on est littéralement assailli par l'armée innombrable des mendiants. Enfants ou adultes, ils vous poursuivent, avec le même cri monotone, la même plainte : Mè...mè (maman). Des dizaines de gamins faméliques vous cernent en répétant machinalement une horrible litanie. Ces malheureux offrent à la vue toutes les infirmités, les déformations, les plaies imaginables. Borgnes, manchots ou lépreux, visages innommables sur des corps sans forme, créatures dont il n'est plus possible de deviner ni le sexe ni l'âge, ils sont des milliers à qui il est vain de vouloir porter secours. Des doigts désignant la bouche, ils signifient qu'ils ont faim. Tendant un moignon crasseux, une fillette chargée d'un bébé squelettique espère apitoyer le passant. Mais le plus horrible ce sont ces diables nus qui, incapables de se tenir debout, courent à quatre pattes dans la foule et vous suivent sur des centaines de mètres, pareils à des bêtes à visages d'hommes.

A la première rencontre, on s'étonne de voir la foule continuer sa route sans accorder un regard à ces misérables débris d'humanité. Mais

il y en a trop, aucune aumône n'a plus de sens, et puis la plupart de ceux qui passent là mènent eux-mêmes une existence qui partout ailleurs paraîtrait déjà indigne d'un homme. Il faut savoir qu'un bon ouvrier d'usine touche un salaire journalier qui, en pouvoir d'achat, équivaut à peine à 1 fr. suisse. Il faut savoir aussi que pour un habitant assuré de ce salaire insuffisant, les grandes villes en comptent huit ou dix qui n'ont aucun travail régulier.

La misère, aux Indes, ne frappe pas seulement quelques millions d'êtres humains ; elle atteint, sous des formes plus ou moins aiguës, les trois quarts d'une population de près de 400 millions d'habitants.

La souffrance des isolés et des réfugiés

Comment ne pas être hanté par ces squelettes déambulants, aux cuisses pas plus charnues que les tibias, aux rotules proéminentes, à la peau grisâtre, écaillée de lèpre ou de je ne sais quelles maladies ? C'est une vision de cauchemar, auprès de laquelle la misère espagnole, le fumeux enfer des banlieues londoniennes ou de certaines rues de New-York paraissent d'anodines idylles.

... Parmi les passants, on découvre le terrible aspect des isolés. Ce sont des vieillards à peine vêtus, des femmes couvertes de haillons sordides, et surtout tous ces enfants errants, aux yeux battus ou brûlants de fièvre, qui tendent la main lorsqu'ils en ont encore la force ou qui restent là, dans un coin, résignés.

... Le hall des gares et leurs environs sont le lieu privilégié des pires détresses. Une immense population vagabonde n'a pas d'autre abri que ces halls grouillants. Et il ne s'agit pas là d'un phénomène passager, dû à quelque catastrophe récente. Quatre ans ont passé depuis qu'a déferlé sur Delhi et sur les autres cités indiennes le flot des huit millions de réfugiés chassés du Pakistan. Certains n'ont pas quitté, depuis lors, les édifices publics ou les trottoirs où ils ont échoué avec quelques pauvres bagages et avec leurs enfants qui grandissent ainsi sans avoir jamais connu le toit familial. Mais les réfugiés ne sont pas seuls à mener cette existence à peine humaine ; une misère plus ancienne, plus établie, condamne au vagabondage des milliers de gens, que l'on voit se traîner sur les routes avec les restes d'une batterie de cuisine, les bébés sur la hanche des femmes ou sur l'épaule des hommes, il gagnent ainsi les villes qui n'ont pas d'emploi pour eux.

A. Béguin (Gazette de Lausanne du 9 avril 1952)

Après la lecture de ces textes brièvement commentés, les enfants comprendront mieux et apprécieront l'action urgente et trop lentement efficace que poursuit l'UNESCO parmi ces populations en leur apportant des moyens d'améliorer eux-mêmes leur sort. C'est l'œuvre admirable de l'éducation de base dont les centres, dispersés en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie, constituent un réseau mondial de forces morales et intellectuelles pour vaincre l'ignorance sordide et son cortège de misères.

D'un article de Laure Dupraz, professeur à l'Université de Fribourg, nous extrayons les renseignements suivants :

L'EDUCATION DE BASE

Il s'agit là, contrairement à ce que l'on pense souvent dans le grand public, d'une entreprise beaucoup plus large qu'une simple campagne contre l'analphabétisme. L'éducation de base a des ambitions plus vastes : elle veut aider tous ceux qui ont été privés d'une instruction scolaire à comprendre les problèmes qui les touchent directement et leur donner les moyens de les résoudre par leur propre effort ; elle veut leur donner le minimum de connaissances théoriques et techniques indispensables pour parvenir à un niveau de vie suffisant. Elle mord donc à plein sur le réel concret.

Elle s'adresse aux enfants, aux adultes, spécialement aux femmes en raison de leur influence sur le foyer et le développement de la petite enfance. Elle veut communiquer les notions élémentaires d'hygiène, d'économie domestique, d'économie rurale, d'agriculture, de petit artisanat, favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Elle n'obéit pas à un schéma fixé une fois pour toutes : dans chaque cas particulier, elle tient compte des besoins les plus urgents de la collectivité à laquelle elle s'adresse, sans pour autant perdre les autres de vue, car aucune branche de la science ou de l'éducation ne peut à elle seule résoudre le problème du niveau de vie trop bas. Ici, elle fera porter son effort principalement contre les causes immédiates des maladies endémiques, ailleurs, elle cherchera avant tout à améliorer la composition du régime alimentaire, ailleurs à perfectionner les méthodes de travail, mais toujours elle aura en vue toute la vie.

M. Ortiz, le directeur du centre de Patzcuaro, au Mexique, dira : « Il est inutile d'enseigner à un homme à lire et à écrire tant qu'on ne l'aura pas convaincu que la lecture et l'écriture l'aideront à résoudre les problèmes de sa vie quotidienne.

L'UNESCO n'a pas les moyens de fournir tous les instituteurs nécessaires à ses membres qui désirent introduire cette éducation de base chez eux. Pour leur venir en aide, elle instaurera, d'entente avec les gouvernements d'une région, des centres régionaux d'éducation de base où se formeront des sujets, envoyés par leur gouvernement et qui, travaillant en équipes, après quatre semestres d'études, de stages pratiques et des examens, munis d'un diplôme de spécialiste pour l'éducation de base dans la région de ... qui les accrédi-tera officiellement, rentrés dans leur pays, diffuseront ce qu'ils auront reçu. Ils installeront à leur tour, sur le plan national, des centres analogues à ceux qui les auront préparés. Par là, s'établira une sorte de réaction en chaîne. C'est ainsi qu'au centre de Patzcuaro sont réunis 50 étudiants, venus de Bolivie, de Costa Rica, de l'Equateur, du Guatemala, de Haïti, du Honduras, du Pérou, du Salvador et du Mexique, dont les frais d'entretien et de cours sont payés par l'UNESCO, alors que les frais de voyage sont assurés par leurs pays respectifs qui ont consenti à servir leur traitement aux instituteurs pendant la durée de leur séjour à Patzcuaro.

L'UNESCO prévoit, outre Patzcuaro, cinq centres : pour l'Amérique latine, l'Afrique noire, l'Extrême Orient, l'Inde, le Moyen Orient. Ils s'ouvriront successivement au cours de 12 ans et à la fin de ce temps, 5000 instituteurs environ auront été préparés.

Ces centres auront encore une autre tâche : préparer le matériel d'enseignement, manuels, films, matériel pour les émissions radiophoniques, etc. On mesure la difficulté de ce travail si on songe, entre autres, aux problèmes posés par la composition de manuels pour des peuplades dont la langue n'a jamais été écrite ou par la rédaction de ceux qui devront servir à des peuplades voisines, alors même que les langues qu'elles parlent, malgré certains traits communs, diffèrent entre elles.

Une idée généreuse, certes, est à la base de cette création mondiale de l'UNESCO : il s'agit de faire profiter les déshérités de tout ce que nous savons pour améliorer leur niveau de vie. Mais cette idée ne portera tous ses fruits qu'à la condition que toutes les techniques enseignées — et qui sont nécessaires au bien-être de la vie quotidienne — soient mises au service d'un idéal de vie supérieur, qui réponde à tous les aspects de l'être humain et lui permette d'atteindre son plein épanouissement spirituel.

La Suisse, Etat membre de l'UNESCO, le pays qui a vu naître la Croix-Rouge internationale, dont la devise est « Un pour tous, tous pour un » ne peut refuser d'apporter sa contribution à l'action qui doit tirer les peuples sous-développés de l'ignorance, de la maladie, de la misère.

* * *

Par les faits, vous aurez convaincu vos élèves qu'il existe dans le monde de très nombreuses bonnes volontés attachées à une grande œuvre de progrès et de vie, une œuvre que soutiennent 56 Etats et à laquelle des hommes de valeur consacrent leur vie. Ils auront compris aussi que le droit à l'éducation inscrit à l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme tend à devenir une réalité.

POUR LES JEUNES ÉLÈVES

Par des récits évocateurs, on habituera les petits à prendre conscience des ententes entre les pays qui permettent de communiquer même avec les habitants fixés de l'autre côté de la terre. Le petit récit suivant ne manquera pas d'éveiller intérêt et sympathie.

Le long voyage d'une lettre

Debout devant la minuscule fenêtre, Antti regardait tomber les flocons de neige. La descente au bourg serait dure aujourd'hui pour l'oncle Matti, le facteur. Pourvu, se disait Antti, que le traîneau ne verse pas, et que toutes les lettres ne s'éparpillent pas sur la neige.

Une clochette tinte : c'est l'oncle Matti qui arrive, coiffé de sa grande casquette de cuir, le col de son manteau de fourrure relevé. Il est assis,

un peu de biais, sur son traîneau, qui est très bas, puisque c'est simplement un tronc d'arbre évidé. De cette manière, il est prêt à sauter si le traîneau verse. Le grand et beau renne qui tire le traîneau secoue lentement la tête, comme pour dire que la bourrasque de neige ne lui plaît guère.

Antti suit des yeux l'oncle Matti qui descend la piste jusqu'à ce que la neige qui tombe le dissimule aux regards. L'oncle Matti arrivera bien au village. Avec la poste, il a fait le trajet dans les deux sens à travers des tempêtes plus violentes que celle d'aujourd'hui.

Antti regarde l'heure à la grande pendule de la cuisine. Il y a à peine une heure qu'il a soigneusement humecté le timbre de sa salive pour le coller sur l'enveloppe. Et voilà maintenant la lettre en route pour atteindre Pedro, qui habite un petit village de l'autre côté du monde. Les deux garçons se sont rencontrés à un Jamboree en France. Antti habite sur les collines de Laponie, en Finlande, tandis que Pedro réside dans les hautes montagnes des Andes au Chili.

* * *

Cinq semaines plus tard, Pedro voit sur le sentier, dans la vallée, un homme qui grimpe lentement la pente. Cet homme, c'est Hernando, le facteur. Hernando est de haute taille ; ses pieds touchent presque le sol, des deux côtés de la mule qui lui sert de monture. Un sac est jeté en travers de la selle ; c'est le sac postal.

Une heure plus tard, Hernando met pied à terre dans la rue du village. Tout le monde se précipite en foule autour de lui. Il rit de toutes ses grandes dents blanches. « Non, Pepita », crie-t-il à une jolie fille aux cheveux noirs, debout au premier rang, « pas pour cette fois ! Il n'y a rien pour toi. Mais imaginez un peu ! il y a une lettre pour notre Pedro. La voilà, Pedro. »

Tout d'abord, Pedro se refuse à le croire. Pourtant Hernando tend une lettre, qui porte un timbre bizarre. Et sur cette lettre, il y a écrit : « Senor Pedro Gomez ». Pedro regarde et regarde encore, avec ahurissement. « Eh bien ! Pedro », dit Hernando, retirant la main, « je vois que tu n'en veux pas ». Pedro lui arrache la lettre et se sauve à la maison.

« Mon cher Pedro » — c'est ainsi que commence la lettre — « j'apprends l'espagnol, mais je ne suis pas encore assez avancé, c'est notre chef scout qui a traduit ma lettre. J'espère que tu vas bien... »

* * *

L'oncle Matti a porté la lettre pendant les seize premiers kilomètres, Hernando durant les derniers 24 kilomètres. Mais bien d'autres postiers en ont pris soin dans l'intervalle. Revenons à l'oncle Matti, et voyons.

Quand l'oncle Matti est arrivé au village par la grand'route, il a attaché le renne à un arbre, s'est secoué pour faire tomber la neige, est entré au magasin du village, qui fait aussi office de bureau de poste.

Deux heures plus tard, le boutiquier, qui est aussi le postier, a donné la lettre, en même temps que plusieurs autres, au conducteur d'un autobus, qui l'a déposée 54 kilomètres plus loin à la station de chemin de fer. Le postier de la gare est en réalité une « postière » ; elle porte un bel uniforme. Lorsque le train est entré en gare, elle a confié toutes les lettres à un autre postier, qui voyage sur la ligne dans un wagon postal spécial. Chaque fois que le train s'arrête dans une gare, on lui confie un nouveau courrier.

Sur les parois du wagon postal sont disposées des étagères et des niches, où l'employé range toutes les lettres qu'il trie durant le long trajet qui mène à la ville de Helsinki. A l'arrivée du train, la lettre d'Antti est mise dans un sac avec l'étiquette « Amérique du Sud » ; le sac est embarqué dans un autre convoi à destination de la ville de Turku, où il y a un grand et beau port de mer. Là, un autre postier charge le sac sur un navire, qui se rend à Stockholm en Suède.

Un postier de cette cité, revêtu d'un uniforme suédois, prend le sac et le dépose dans un train qui part pour le grand port de Goeteborg. Là le sac est ouvert et toutes les lettres triées. La lettre d'Antti est mise dans un autre sac portant l'étiquette « Chili ». Un agent des postes, à Goeteborg consulte la liste des départs des navires longs courriers. Il constate que de Suède, il n'y a pas de départ pour le Chili avant trois semaines. Aussi le sac est-il embarqué sur un bateau qui part deux jours plus tard pour Londres.

A Londres, des postiers anglais transbordent rapidement l'envoi sur un navire qui part le lendemain pour les ports de la côte Ouest de l'Amérique du Sud, en passant par le canal de Panama. Un peu plus de trois semaines plus tard, le bateau arrive au port de Santiago, au Chili. Le sac postal, avec beaucoup d'autres, est porté à la grande Poste Centrale. Là toutes les lettres sont de nouveau triées. La lettre d'Antti, par le train, puis par l'autobus, est acheminée vers le village où Hernando la prend et la met dans le sac qu'il accroche à sa selle. Quelques heures plus tard, Pedro la reçoit.

La lettre a ainsi parcouru plus de onze mille kilomètres. Elle a été transportée par traîneau, par autobus, par train, par bateau et à dos de mulet. Elle a passé par les mains d'une douzaine de postiers, dans quatre pays différents. Toutes ces opérations n'ont coûté qu'un petit timbre valant 25 francs (deux penny et demi en Angleterre, cinq cents aux Etats-Unis). Pedro a payé le même prix lorsqu'il a voulu expédier sa réponse en Finlande. On peut envoyer de n'importe quel pays une lettre à destination de n'importe quel autre, en utilisant des procédés similaires.

COMMUNIQUÉ

Le fichier documentaire à numérotation décimale « Freinet » exposé au Congrès pédagogique jurassien les 11 et 12 octobre écoulés à Delémont, a démontré les multiples avantages que chaque instituteur peut tirer de cet outil moderne de la pédagogie. **La Maison F. Schubiger, Winterthour**, est prête à livrer au Corps enseignant le matériel néces-

saire qui facilitera dans une large mesure la fabrication de tels fichiers. Elle livrera notamment les « chemises » en carte solide qui maintiennent en place les documents de format normalisés A 4, en largeur, ou 2 fois A 5, en hauteur. Elle livrera également les cavaliers de couleur qui permettent une recherche rapide. Pour tous détails, prière de lire les données publiées dans le rapport du Congrès jurassien.

La Maison F. Schubiger suit avec intérêt l'évolution des techniques de l'éducation nouvelle et livrera, comme par le passé, le meilleur matériel au meilleur prix.

BIBLIOTHÈQUE

Héros de partout, par Alice Descœudres. Edition Labor et Fides, Genève.

Un ouvrage qui vient compléter la série des « Héros » qui compte déjà 5 livres largement répandus chez nous. On sait comment certains maîtres en lisent quelques extraits en classe pour que l'intérêt des élèves s'éveille. La valeur éducative des biographies n'est plus à démontrer et l'on est très reconnaissant à Mlle Descœudres de nous donner un choix si divers de vies d'hommes et de femmes à proposer à l'admiration de nos écoliers. Aujourd'hui, elle nous propose le Père Damien, l'évêque Berggrav, Edison, Röntgen, quelques femmes de la Russie d'avant 1914, puis les Hounza, l'extraordinaire petit peuple des confins du Thibet, qui vit sain et heureux dans un pays aride, difficile à cultiver. — Lectures toniques qu'on recommande à tous ceux qui ont à choisir des livres.

L'Ecole sereine, par Maria Boschetti-Alberti. (Collection Actualités pédagogiques et psychologiques.) Delachaux et Niestlé, éditeurs, Neuchâtel (Suisse). Sw. Fr. 3.90.

Les éducateurs de génie sont rares. Il y faut une intuition psychologique, un don de soi, un amour exceptionnels. Ce fut le cas chez une simple éducatrice du Tessin dont la méthode consistait en ceci seulement : la liberté. Chez elle, les enfants étaient libres de choisir leurs travaux, de leur consacrer un temps plus ou moins long, d'y travailler seuls ou par groupes. Une seule condition : le respect du travail d'autrui. C'est là ce que nous explique cette institutrice. Mais ce qu'elle ne nous dit pas, c'est le rayonnement de sa personnalité qui a rendu possibles l'admirable discipline des classes enfantine et primaire supérieure qu'elle a dirigées et l'intensité du travail personnel de ses petits élèves. Quelque chose de ce rayonnement de bon sens et d'amour se dégage de l'exposé de sa méthode et c'est peut-être là ce qui fait le charme unique de ce petit livre.

Rheinfelden, par H. Liebetrau. (Collection « Trésors de mon pays ».) Edit. du Griffon, Neuchâtel.

Petite ville aux grands souvenirs, assez peu connue des Romands. Pourtant ville pittoresque avec ses tours, ses portes, sa ruelle des mauvais bougres, son hôtel de ville, son église St-Martin, ses fontaines et ses bains. Une publication qui comptera parmi les meilleures de la série.

Où passer de belles vacances ?

M.

EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES I

O.

Tous les dimanches : par tous les trains avant 8 h. du matin, dès le 16 novembre: Montreux-Château-d'Oex Fr. 5.20, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 6.80

B.

Tous les jeudis : par le train de 8 h. 44 de Montreux, dès le 20 XI. Montreux-Château-d'Oex Fr. 6. 10, Montreux-Gstaad/Saanenmöser 7. 90.

RENSEIGNEMENTS : GUICHET M. O. B., MONTREUX, TÉLÉPHONE 6. 28. 54

Venez passer vos vacances et week-end dans la plus belle région
des Alpes Vaudoises

Gryon-Barboleusaz-Villars-Bretaye

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées

Billets du dimanche toute l'année

Funi-Ski Bretaye-Chamossaire

Télé-Ski Bretaye-Chaux-Ronde

Télé-Ski Lac Noir-Bretaye

CHEMIN DE FER BEX-VILLARS-BRETAYE

LE JURA vous offre en hiver de magnifiques **champs de ski** et le spectacle unique de ses **mers de brouillard** d'où émergent les Alpes étincelantes.

**CHASSERON - AIGUILLES DE BAULMES
SUCHET** par le chemin de fer d'**Yverdon à Ste-Croix**

Le nouveau **TÉLÉSIÈGE STE-CROIX-LES AVATTES** conduit en 10 min. à proximité du **CHASSERON**.

Renseignements : tél. (024) 6.21.15 à Ste-Croix.

Les Paccots s/Châtel-St-Denis

HOTEL DENT DE LYS

L. Chassot propr.

Prix pour écoles

La bonne adresse pour votre ameublement neuf

→
**Choix de 200 mobiliers neufs
du simple au luxe**

Occasions provenant des échanges,
à bon compte. Exposition séparée.

Maurice Marschall meubles occasion
Magasin, route de Genève 19



L'Application des méthodes actives



à l'enseignement du calcul et de la lecture vous sera facilitée par l'emploi du matériel Schubiger, conçu et éprouvé par des pédagogues expérimentés.

Demandez-en le catalogue, il vous sera envoyé gratuitement.

FRANZ SCHUBIGER WINTERTHOUR

LISEZ... Pour votre amusement

Pour votre culture

**BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE
« AU BLÉ QUI LÈVE »**

1, rue du Midi, Lausanne

Membres du corps enseignant: 20 % de réduction sur les abonnements

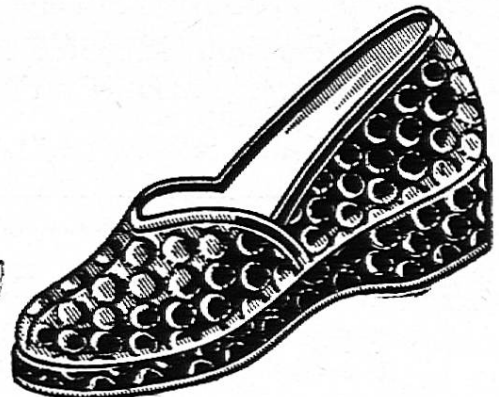
POUR TOUTES VOS CHAUSSURES

**CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY**

ED. NICOLE SA.

Tél. 5 10 84

Le plus grand choix de la région



LES NOËLS FARCIS

Trois saynètes pour enfants d'après d'anciens Noëls populaires
de Madame AUGUSTE SERIEYX
professeur diplômé de l'Institut Jaques-Dalcroze

I
Le Réveillon des Anges

II
La Guillannée

III
L'Adoration des Mages

Prix de chaque saynète, chant et piano, Fr. 5.20
chant seul, Fr. 0.80

FOETISCH FRÈRES S. A. Caroline 5
Lausanne



CARAN D'ACHE

Crayons suisses * Schweizer Bleistifte

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Bonard
NOUVEAUTES

reflet de l'élégance féminine

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrésiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

200
MONTREUX, 13 décembre 1952

LXXXVIII^e année — N° 43

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Nouveautés de fin d'année



KURT PAHLEN

MERVEILLE DE LA MUSIQUE

Adaptation française de Marcel Sénéchaud

Un volume de 192 p., avec des illustrations de M. Vidoudez et 15 photographies, relié sous couverture laquée en couleurs . 8.50

Le premier livre d'initiation à l'art sonore. pour les enfants Un groupe de petits mélomanes s'en vont trouver régulièrement un musicologue qui leur en explique les principes, les manifestations, l'histoire;

voyage plein d'imprévus qui les entraînent à la suite de leur guide au concert, à l'opéra, à la radio et dans des studios d'enregistrement de disques et de cinéma.

DANIEL ANET

SAINT-EXUPÉRY, LE CHEVALIER-PILOTE

Un volume de 168 p., avec 15 illustrations de R. Beuchat et 13 photographies hors texte, relié sous couverture laquée en couleurs. 5.70

La vie de celui qui incarna l'idéal du pilote est contée ici avec force et sensibilité. De cette lecture se dégagent de magnifiques leçons d'énergie, de maîtrise de soi, de fidélité à sa vocation, d'amitié. Les photos et les dessins évoquent les principales étapes d'une existence ardente et mouvementée.

WALTER SCHMID

AU VENT DES QUATRE MILLE

Un volume de 326 p., avec plus de 100 photographies hors texte de l'auteur, broché 19.50, relié 24.—

L'auteur a gravi les 40 Quatre mille de la Suisse. De cette somme d'ascensions, il rapporte des expériences multiples, et surtout il nous communique les émotions sans égales que lui ont procuré la beauté du monde alpin et la vie à l'altitude. Un livre pour tous les amis de la nature.

Du même auteur: **A la découverte du Valais.** 3e édition revue, avec 102 photographies hors texte, br. 13.80, rel. 17.—

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

Nouveautés de fin d'année

Collection **ORBIS PICTUS**

Dans leur nouvelle présentation, couverture glacée avec illustration en couleurs sur fond noir, ces ouvrages répondront mieux encore au goût du public cultivé et artiste.

N° 9

PORTRAITS EN MINIATURES

Portraits d'inconnus ou de personnages célèbres, éveillant en nous un écho d'époques brillantes et raffinées qui furent propices à l'éclosion de ces œuvres mineures, mais d'une extrême délicatesse.

N° 10

LES PORCELAINES DE MEISSEN

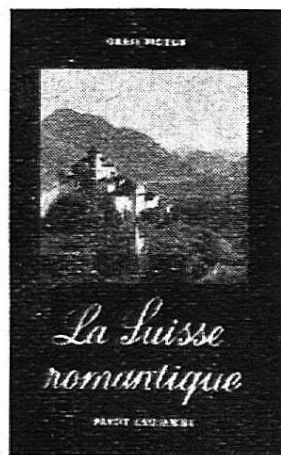
L'histoire et le développement de la grande manufacture saxonne d'où sont sorties tant de pièces d'une grâce et d'une fantaisie charmantes.

N° 11

LA SUISSE ROMANTIQUE

Un choix de gravures des meilleurs paysagistes suisses de la fin du 18^e et du début du 19^e siècles, accompagné de jugements et de réflexions émanant de touristes illustres qui parcoururent notre pays à cette époque.

Chaque volume avec 19 planches en couleurs. . . 4.80



PETITS ATLAS DE POCHE PAYOT

N° 22

L'AQUARIUM

avec des dessins et 8 pl. en couleurs

Les éleveurs de poissons d'ornement trouveront dans ces pages les renseignements et les conseils indispensables pour l'aménagement de ce monde aquatique en miniature, ainsi qu'une liste des espèces végétales et animales les plus estimées.

N° 25

ANIMAUX EXOTIQUES

avec 22 planches en couleurs

Tout ce qu'il importe de savoir sur l'habitat et les mœurs d'une faune attrayante entre toutes. Cet atlas est dédié spécialement aux visiteurs de musées et de zoos et pourra rendre de grands services dans l'enseignement de l'histoire naturelle.

Réimpressions dans la même série : **Styles des meubles**, avec 118 illustrations. **Fleurs des bois**, avec 24 planches en couleurs.
Chaque volume, format 11 x 15, relié 4.65

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

ECOLE SUISSE DE CÉRAMIQUE

ECOLE CANTONALE Tél. (021) 24 92 14 RENENS-LAUSANNE

Certificat fédéral de capacité

Nouvelle direction: Dr Burkhardt

Orientation artistique: J. J. Mennet

Formation artisanale complète, artistique et technique. Préparation industrielle pour cadres

Décoration - Tournage

Moulage - Modelage - Cuisson

Stage d'orientation en février

Réception sur rendez-vous

ETUDES CLASSIQUES SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale

Ecoles polytechniques

Baccalauréat français

Technicums

Diplômes de commerce

Sténo-dactylographe

Secrétaire-comptable

Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans

Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



TÉL. (021) 230512

Ecole Pratique Emile Blanc

Place Bel-Air 4

LAUSANNE

Tél. 22 22 28

**STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES**

Ouverture du Cours Ecole: 12 janvier 1953 à 14 h. Durée: 3-6 mois ou plus.

LES NOËLS FARCIS

Trois saynètes pour enfants d'après d'anciens Noëls populaires
de Madame AUGUSTE SERIEYX
professeur diplômé de l'Institut Jaques-Dalcroze

I
Le Réveillon des Anges

II
La Guillannée

III
L'Adoration des Mages

Prix de chaque saynète, chant et piano, Fr. 5.20
chant seul, Fr. 0.80

FOETISCH FRÈRES S. A. Caroline 5
Lausanne

Mobilier scolaire moderne



- solide
- confortable
- élégant
- pratique

(Modèles reconnus par le
Dépt. de l'Instr. publique
vaudois)

Fabrique Bâloise de meubles en fer S. A. Sissach
ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1953-1954

MERCREDI 15 AVRIL 1953

Examens d'admission : Lundi 13 et mardi 14 avril, à 8 h.

Commencement des leçons : Mercredi 15 avril, à 8 h.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **20 mars**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e ;

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e à condition de subir avec succès, au printemps ou en automne, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le premier trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1^{re}

14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE

UN AN DE PLUS

POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES